

GIBLOUX SOLIDAIRE

Consignes covid-19 pour les transports

Le client, la cliente accepte de :

- Suivre les mesures de protection édictées par l'OFSP.
- Annuler la course réservée en cas de symptômes relevant d'un état grippal (même sans fièvre), tels que le rhume, maux de gorge, maux de tête, toux, etc ou bien perte de l'odorat ou du goût.

L'utilisateur ou l'utilisatrice respecte les points suivants :

- Dispose de son propre matériel de protection (masque et gel désinfectant ou gants). S'il n'a pas son propre masque, le ou la bénévole lui en remettra un. Celui-ci sera encaissé ou facturé au prix de CHF 2.00.
- Se désinfecte les mains lors de l'entrée dans le véhicule
- Dans la mesure du possible prend place sur le siège arrière droit du véhicule, sans l'aide du ou de la bénévole.
- Dans la mesure du possible, s'attache seul-e, dans le véhicule
-
- Porte un masque lors du transport
- Renonce à se faire accompagner, exception faite des personnes de sa famille habitant sous le même toit

Juin 2020